



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Pendularité (PEND)

Description

La **statistique PEND** renseigne sur la pendularité (pour des raisons de travail et de formation) de la population résidante permanente de Suisse, âgée de 15 ans ou plus. Il s'agit d'une analyse des données correspondantes du relevé structurel (RS).

Méthodologie

Méthodologie utilisée:

Analyse des données concernant la pendularité du relevé structurel (RS). Ce dernier est réalisé chaque année dans le cadre du recensement de la population. Il s'agit d'un relevé par échantillon auprès d'au moins 200 000 personnes avec questionnaire en ligne ou sur papier. Les services statistiques régionaux peuvent densifier l'échantillon (jusqu'à le doubler).

Variables utilisées:

- Lieu de départ et de destination des pendulaires
- Distance et durée du trajet pour se rendre sur le lieu de travail/formation
- Moyens de transport utilisés
- Fréquence des déplacements pendulaires
- Caractéristiques sociodémographiques des pendulaires (âge, sexe, degré de formation, statut professionnel, etc.)

Disponible depuis:

2010. Des statistiques précédentes (ancien recensement fédéral de la population) remontent jusqu'à l'année 1910, mais les résultats ne sont que partiellement comparables.

Date de l'enquête

La date de référence est toujours le 31 décembre.

Périodicité de la publication:

Annuelle

Degré de régionalisation:

Canton

Politique de révision

Révisions de routine

Adaptation périodique du questionnaire du relevé structurel à un rythme quinquennal

Révisions liées à un changement de méthode

- 2020: Adaptation de la méthode de calcul de la longueur des trajets pour se rendre au travail: les calculs ne sont plus effectués à l'aide des données Tele Atlas, mais sur la base du modèle topographique du paysage (MTP) de swisstopo. À partir de 2020, les résultats concernant la longueur des trajets ne sont par conséquent que partiellement comparables avec les années précédentes.
- 2018: Révision complète de l'enquête structurelle sur laquelle se base la statistique de la pendularité: adaptation de la méthode d'enquête (préférence accordée au questionnaire en ligne plutôt qu'au questionnaire papier), de la méthode de pondération et de la méthode de détection des valeurs aberrantes. Une comparaison des résultats avec les années précédentes n'est possible que dans une certaine mesure (en particulier en ce qui concerne la proportion des pendulaires pour le travail et la formation parmi l'ensemble des actifs).
- 2013: À partir de 2013, les valeurs manquantes relatives aux moyens de transport et au lieu de travail (début du travail) sont compensées au moyen d'imputations stochastiques et les valeurs incohérentes sont remplacées.

Bases légales

- Loi fédérale du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (RS 431 112)
- Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112.1)
- Programme pluriannuel de la statistique fédérale (pendularité)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section mobilité
+41 58 463 64 68
verkehr@bfs.admin.ch

Service d'information du relevé structurel:
+41 58 463 67 11
info.pop@bfs.admin.ch
